



# ANNEXE 4-5 – CONSEIL ACADÉMIQUE

Scrutin du 24 mars 2020

## LISTE DE CANDIDATURES AU CONSEIL ACADÉMIQUE

### LISTE DE CANDIDATS

(Joindre impérativement la déclaration individuelle de candidature de chaque candidat)

*La date limite de dépôt des listes de candidature est fixée au 11 mars à 12 heures 00 (ces date et heure sont impératives, aucune modification de liste ne sera possible ensuite)*

#### COLLÈGE E : USAGERS AUTRES QUE DOCTORANTS

**Sièges à pourvoir : 9**

Intitulé de la liste :

.....

Liste présentée/soutenue par (1) (2) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Indiquer les candidats par ordre préférentiel

Civilité	NOM usuel et Prénom	ÉTABLISSEMENT
1 ...	.....	.....
2 ...	.....	.....
3 ...	.....	.....
4 ...	.....	.....
5 ...	.....	.....
6 ...	.....	.....
7 ...	.....	.....
8 ...	.....	.....
9 ...	.....	.....
10 ...	.....	.....
11 ...	.....	.....
12 ...	.....	.....
13 ...	.....	.....



- 14 . . . . .
- 15 . . . . .
- 16 . . . . .
- 17 . . . . .
- 18 . . . . .

La liste doit être obligatoirement composée de dix-huit candidats (neuf titulaires et neuf suppléants) et présenter alternativement : un candidat de l'UB, un candidat de l'UFC, et un candidat d'un établissement membre, dans un ordre indifférent ; et un candidat de chaque sexe.

Fait à

Le,

Signature du représentant de la liste

Coordonnées du délégué de la liste (nom, prénom, tél, courriel) :

.....  
 .....  
 .....

(1) (2) Rayer, le cas échéant, la mention inutile - Mention facultative -

En cas de soutien affiché par la liste, joindre les justificatifs.